



Luxembourg, le 10 juillet 2015

Réf. : 80dxa7fc4



Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.:	SCL:
Entré le: 15 JUL. 2015	
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

La Ministre de la Culture

à

Monsieur le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

**Objet : Réponse à la question parlementaire no 1209 du 15 juin 2015 de Madame la  
Députée Octavie Modert**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire no 1209 de Madame la Députée Octavie Modert au sujet de l'échéancier du dépôt du projet de loi sur l'archivage avec prière de bien vouloir la continuer à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Maggy NAGEL  
Ministre de la Culture

**Réponse à la question parlementaire n°1209 de Madame la Députée Octavie Modert au sujet de l'échéancier du dépôt du projet de loi sur l'archivage**

L'avant-projet de loi sur l'archivage et ses quatre avant-projets de règlement grand-ducaux furent présentés et discutés le 30 avril 2015 au Conseil de Gouvernement. Pour finaliser certains points, il fut décidé de continuer le large processus de consultation ayant mené à la rédaction des textes précités avec les ministères concernés, dont notamment les Ministères de la Justice, de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Depuis, des réunions ont eu lieu entre le Ministère de la Culture et les Ministères de la Justice, de l'Intérieur, des Affaires étrangères, le Service de Renseignement de l'Etat ainsi qu'avec le Centre des technologies de l'information de l'Etat (« CTIE » faisant partie du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative) et la Chambre des Notaires.

Suite à ces réunions, le texte est actuellement en cours d'adaptation ponctuelle et sera soumis au Conseil de Gouvernement dans les meilleurs délais.